



VILLE DE GRACEFIELD

Au  de la Gatineau

AVIS PUBLIC

Consultation publique sur deux (2) demandes de dérogation mineure

Prenez avis que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation et statuera sur deux demandes de dérogation mineure lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2025 à 19 h 00 à la salle du conseil située au 3, rue de la Polyvalente Gracefield (Québec) J0X 1W0.

Au cours de cette consultation, la demande sera expliquée et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil.

Immeubles visés	Nature des demandes
Matricule : 3607-54-0227 2, chemin Louiseize Cadastre : 6 535 643	Demande visant à réduire la marge latérale droite passant de 6 mètres à 5.15 mètres soit une réduction de .85 mètres. <u>Règlement de zonage de Wright numéro 132 – Article 6.3.1.4.1</u> Pour tout bâtiment de deux étages et moins, le total des marges latérales doit être d’un minimum de 15 mètres mais en aucun cas une des marges latérales ne pourra être inférieure à six (6) mètres.
Matricule : 3712-30-0884 260 chemin de Blue Sea Cadastre : 5 412 060 ET Matricule : 3712-20-9945 256 chemin de Blue Sea Cadastre : 5 411 587	<u>Matricule : 3712-30-0884</u> Demande visant à réduire une superficie de terrain passant de 4285.4 à 3411.70 mètres carrés, soit une réduction de 873.7 mètres carrés donc dérogoire de 303.2 mètres carrés. <u>Matricule : 3712-20-9945</u> Demande visant à augmenter la superficie de terrain passant de 1311.4 mètres carrés à 2185.10 mètres carrés, amélioration du cadastre de 873.7 mètres carrés. <u>Règlement de lotissement de Wright numéro 133 - Surfaces et dimensions des lots, article 7.2.3.3</u> La superficie minimum du lot « non desservie » est du minimum 3715 mètres carrés.

DONNÉ à Gracefield, ce 23 juin 2025.



Allyssa Ross
Directrice générale adjointe et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Allyssa Ross, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Gracefield, certifie avoir publié l’avis ci-annexé ce jour même en affichant une copie au bureau de la Ville et sur les réseaux sociaux de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 23 juin 2025.



Allyssa Ross
Directrice générale adjointe et greffière